

RCS : AUCH Code greffe : 3201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUCH atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00100 Numéro SIREN : 827 983 461 Nom ou dénomination : VICUN

Ce dépôt a été enregistré le 11/12/2018 sous le numéro de dépôt 3229

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2018

B 3229

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.S. VICUN</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>Avenue de la Hountête ROCADÉ SUD 32190 VIC FEZENSAC</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>			
Numéro SIRET * <u>8 2 7 9 8 3 4 6 1 0 0 0 1 9</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>2018/02/20/18</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 122 3 366
		Fonds commercial (1)	AH	AI	1 103 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	129 789 24 446 105 343
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	277 461 39 833 237 628
Immobilisations en cours		AV	AW		
Avances et acomptes		AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	37 000 37 000	
TOTAL (II)		BJ	BK	1 551 738 65 401 1 486 337	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	654 687
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	29 060
		Autres créances (3)	BZ	CA	145 469
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE	
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	33 713	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	32 258	
	TOTAL (III)	CJ	CK	895 187	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	2 446 925 65 401 2 381 524	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

CERTIFIÉ CONFORME
LA GÉRANCE

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise		S.A.S. VICUN		Néant ☐ *
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 650 000)	DA	650 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(28 569)	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	621 431
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	872 168	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	77 773	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	595 357	
	Dettes fiscales et sociales	DY	199 795	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	15 000	
	TOTAL (IV)	EC	1 760 093	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 381 524	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 069 208	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.S. VICUN</u>		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	11 027 015	FB		FC	11 027 015	
	Production vendue	FD		FE		FF		
			biens *					
		FG	119 058	FH		FI	119 058	
	services *							
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	11 146 073	FK		FL	11 146 073	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	3 020	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	18 128	
Autres produits (1) (11)					FQ	67		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	11 167 288	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	9 935 169	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(654 687)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	762 003	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	143 548	
	Salaires et traitements *					FY	736 081	
	Charges sociales (10)					FZ	201 565	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	65 401	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)					GE	3 096	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	11 192 176
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(24 888)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	10 644	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	10 644	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(10 644)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(35 531)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		S.A.S. VICUN		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	7 304			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	7 304			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	342			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	342			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	6 962			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	11 174 592			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	11 203 161			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	(28 569)			
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	18 128		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	176		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
rbst perte activité sinistre station		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels			
rbst clients sinistre station		342		7 304			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs			



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} mars 2017 au 28 février 2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice se caractérise par les événements et circonstances ci-après :

- La société a été constituée à hauteur de 50% par le SARL SALCINES et 50% par la SAS AMIDIS
- Elle a racheté le fonds de commerce pour 1 453 000 € et l'a financé par un emprunt de 900 000 €.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 28/02/2018 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 44810€.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de formation et de recrutement.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.



✓ Fonds de commerce :

L'entreprise a fait l'acquisition au mois de mai 2016, d'un fonds de commerce pour 1 453 000 €. Les composantes suivantes ont été identifiées :

Immobilisations corporelles (mobilier, machines, etc.) 350 000 €

Immobilisations incorporelles (fonds commercial) : 1 103 000 €

Les fonds commerciaux correspondent aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

Amortissement du fonds commercial

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Dépréciation du fonds commercial

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

Compte tenu de son caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet d'un test de dépréciation au cours de l'exercice.

Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur vénale du fonds commercial, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice. La valeur vénale a été déterminée sur la base de transactions récentes portant sur des fonds commerciaux similaires dans le même secteur d'activité.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq$ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires $\leq$ 7,3 M€ ; effectif $\leq$ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé à la date de clôture. Les prix sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).



➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Opérations en devises

Les opérations en devises sont comptabilisées au cours du jour. Les écarts constatés sur l'exercice entre le cours d'enregistrement et le cours du jour du règlement sont comptabilisés en différences de change dans le résultat financier.

A la clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties aux cours de clôture.

Les opérations faisant l'objet d'une couverture de change sont enregistrées au cours de la couverture.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➤ Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 28 février 2018 est de 1.38 %.

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

Le montant des indemnités non provisionné au 28 février 2018 s'élève à 55 253.97 €.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 1 103 000 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	1 103 000		1 103 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	1 103 000		1 103 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 551 738 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		1 107 488		1 107 488
Immobilisations corporelles		407 251		407 250
Immobilisations financières		37 000		37 000
TOTAL		1 551 739		1 551 738

Amortissements et dépréciations d'actif = 65 401 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		1 122		1 122
Immobilisations corporelles		64 279		64 279
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		65 401		65 401

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Conces.brevets licences	4 488	1 122	3 366	4 ans
Fonds commercial	1 103 000	0	1 103 000	Non amortiss.
Inst.tech.mat.out.industr	129 789	24 446	105 343	5 ans
Aai divers	275 172	39 417	235 755	de 5 à 7 ans
Mat.bureau & informatique	2 289	416	1 873	5 ans
TOTAL	1 514 738	65 401	1 449 337	



Etat des créances = 243 787 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	37 000		37 000
Actif circulant & charges d'avance	206 787	206 787	
TOTAL	243 787	206 787	37 000

Produits à recevoir par postes du bilan = 2 046 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 046
Disponibilités	
TOTAL	2 046

Charges constatées d'avance = 32 258 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 650 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	6500	100,00	650 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	6500	100,00	650 000

Etat des dettes = 1 760 093 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	872 168	181 284	449 535	241 349
Dettes financières diverses	77 773	77 773		
Fournisseurs	595 357	595 357		
Dettes fiscales & sociales	199 795	199 795		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	15 000	15 000		
TOTAL	1 760 093	1 069 208	449 535	241 349

Charges à payer par postes du bilan = 211 313 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	605
Emp.& dettes financières div.	1 360
Fournisseurs	43 182
Dettes fiscales & sociales	166 166
Autres dettes	
TOTAL	211 313

Produits constatés d'avance = 15 000 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 11 146 073 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	11 072 744	99,34 %
Prestations de services	4 853	0,04 %
Produits des activités annexes	114 205	1,02 %
Rabais, remises & ristournes accord	-45 729	-0,41 %
TOTAL	11 146 073	100.00 %



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 2 046 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur débiteurs(409800)	2 046
TOTAL	2 046

Charges constatées d'avance = 32 258 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance assurance prof(486020)	745
Avance charges diverses(486060)	31 513
TOTAL	32 258

Charges à payer = 211 313 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Int courus(168840)	605
TOTAL	605

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Intérêts courus c/c(455800)	1 360
TOTAL	1 360

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fact non parvenue(408100)	43 182
TOTAL	43 182

Dettes fiscales et sociales	Montant
13ème mois(428100)	5 888
Provisions congés payés(428200)	57 313
Pers.autres charges à pay(428600)	13 490
Charg 13e mois(438100)	4 122
Charg à payer sur congés payés(438200)	16 357
Divers ch à payer(438600)	9 443
Cet(448610)	20 637
Taxe apprentissage(448620)	4 753
Formation(448630)	1 108
Aide à la construction(448640)	3 074
Taxe grde surface(448655)	29 982
TOTAL	166 166



Produits constatés d'avance = 15 000 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(487000)	15 000
TOTAL	15 000



RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	28/02/2018	28/02/2017	29/02/2016	29/02/2016	29/02/2016
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	mois	mois	mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	650 000				
b) Nombre d'actions émises	6 500				
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	11 146 073				
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	36 832				
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	36 832				
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-28 569				
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	6				
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-4				
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés	28				
b) Montant de la masse salariale	736 081				
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	201 565				



ENGAGEMENTS HORS BILAN

Emprunt CA Pyrénées gascogne 900 000 €

- Date de début 06/03/2017
- Objet : Acquisition fons de commerce
- Durée 96 mois
- Taux 1%
- Capital restant dû au 28.02.2018 : 800 488.16€
- Garanties : nantissement de fonds de commerce.

Emprunt CA Pyrénées gascogne 170 000€

- Date de début 06/07/2017
- Objet : Trésorerie
 - Durée 12 mois
 - Taux 1.17%
 - Capital restant dû au 28.02.2018 : 71 075.19€
 - Garanties : nantissement de fonds de commerce

In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES

19 Boulevard Alfred Daney
BP 50241
33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00
Fax : 05 57 19 40 50
bordeaux@inextenso.fr
www.inextenso.fr
www.reussir-au-quotidien.fr

VICUN

Société par actions simplifiée

Avenue de la Hountête
Rocade Sud
32190 VIC-FEZENSAC

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2018

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VICUN relatifs à l'exercice clos le 28 février 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société VICUN à la fin de cet exercice.

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 € - B 333 485 084 RCS MONT DE MARSAN

Société de commissariat aux comptes – Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Pau

Une entité du réseau Deloitte

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mars 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- ***Fonds commercial***

La valeur du fonds de commerce comptabilisée à l'actif a fait l'objet d'un examen par votre société selon les principes décrits dans la note « Fonds de commerce » de l'annexe.

Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre, examiné la documentation préparée dans ce cadre, apprécié la cohérence des données retenues et revu les calculs effectués par votre société. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

- Stocks

La valeur des stocks comptabilisée à l'actif est déterminée selon la méthode exposée dans la note « Stocks et en-cours » de l'annexe des comptes annuels.

Nous avons obtenu les éléments probants justifiant l'existence et l'évaluation des montants comptabilisés dans les comptes. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 7 septembre 2018,

Le commissaire aux comptes,

Audit Aquitaine Commissariat aux Comptes



Jean-Michel ROUBINET



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	28/02/2018 (12 mois)	28/02/2017 (12 mois)
Ventes de marchandises	11 027 015		11 027 015	
Production vendue biens				
Production vendue services	119 058		119 058	
Chiffres d'affaires Nets	11 146 073		11 146 073	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			3 020	
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			18 128	
Autres produits			67	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			11 167 288	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			9 935 169	
Variation de stock (marchandises)			-654 687	
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			762 003	
Impôts, taxes et versements assimilés			143 548	
Salaires et traitements			736 081	
Charges sociales			201 565	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			65 401	
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			3 096	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			11 192 176	
RESULTAT EXPLOITATION			-24 888	
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			10 644	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			10 644	
RESULTAT FINANCIER			-10 644	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-35 531	



COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	28/02/2018 (12 mois)	28/02/2017 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 304	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 304	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	342	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	342	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	6 962	
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	11 174 592	
TOTAL DES CHARGES	11 203 161	
RESULTAT NET	-28 569	
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		



BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	28/02/2018 (12 mois)			28/02/2017 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	4 488	1 122	3 366	
Fonds commercial	1 103 000		1 103 000	
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.	129 789	24 446	105 343	
Autres immobilisations corporelles	277 461	39 833	237 628	
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	37 000		37 000	
ACTIF IMMOBILISE	1 551 738	65 401	1 486 337	
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	654 687		654 687	
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	29 060		29 060	
Fournisseurs débiteurs	7 252		7 252	
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices	44 810		44 810	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	71 419		71 419	
Autres	21 989		21 989	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	33 713		33 713	
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	32 258		32 258	
ACTIF CIRCULANT	895 187		895 187	
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 446 925	65 401	2 381 524	



BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	28/02/2018 (12 mois)	28/02/2017 (12 mois)
Capital social ou individuel	650 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-28 569	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	621 431	
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTE FINANCIERE		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	872 168	
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés	77 773	
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTE D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	595 357	
Personnel	77 427	
Organismes sociaux	62 814	
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	59 554	
DETTE DIVERSE		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	15 000	
DETTE	1 760 093	
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 381 524	



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} mars 2017 au 28 février 2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice se caractérise par les événements et circonstances ci-après :

- La société a été constituée à hauteur de 50% par le SARL SALCINES et 50% par la SAS AMIDIS
- Elle a racheté le fonds de commerce pour 1 453 000 € et l'a financé par un emprunt de 900 000 €.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 28/02/2018 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 44810€.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de formation et de recrutement.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.



✓ Fonds de commerce :

L'entreprise a fait l'acquisition au mois de mai 2016, d'un fonds de commerce pour 1 453 000 €. Les composantes suivantes ont été identifiées :

Immobilisations corporelles (mobilier, machines, etc.) 350 000 €

Immobilisations incorporelles (fonds commercial) : 1 103 000 €

Les fonds commerciaux correspondent aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

Amortissement du fonds commercial

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Dépréciation du fonds commercial

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

Compte tenu de son caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet d'un test de dépréciation au cours de l'exercice.

Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur vénale du fonds commercial, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice. La valeur vénale a été déterminée sur la base de transactions récentes portant sur des fonds commerciaux similaires dans le même secteur d'activité.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé à la date de clôture. Les prix sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).



➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Opérations en devises

Les opérations en devises sont comptabilisées au cours du jour. Les écarts constatés sur l'exercice entre le cours d'enregistrement et le cours du jour du règlement sont comptabilisés en différences de change dans le résultat financier.

A la clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties aux cours de clôture.

Les opérations faisant l'objet d'une couverture de change sont enregistrées au cours de la couverture.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➤ Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 28 février 2018 est de 1.38 %.

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

Le montant des indemnités non provisionné au 28 février 2018 s'élève à 55 253.97 €.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 1 103 000 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	1 103 000		1 103 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	1 103 000		1 103 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 551 738 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		1 107 488		1 107 488
Immobilisations corporelles		407 251		407 250
Immobilisations financières		37 000		37 000
TOTAL		1 551 739		1 551 738

Amortissements et dépréciations d'actif = 65 401 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		1 122		1 122
Immobilisations corporelles		64 279		64 279
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		65 401		65 401

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Conces.brevets licences	4 488	1 122	3 366	4 ans
Fonds commercial	1 103 000	0	1 103 000	Non amortiss.
Inst.tech.mat.out.industr	129 789	24 446	105 343	5 ans
Aai divers	275 172	39 417	235 755	de 5 à 7 ans
Mat.bureau & informatique	2 289	416	1 873	5 ans
TOTAL	1 514 738	65 401	1 449 337	



Etat des créances = 243 787 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	37 000		37 000
Actif circulant & charges d'avance	206 787	206 787	
TOTAL	243 787	206 787	37 000

Produits à recevoir par postes du bilan = 2 046 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 046
Disponibilités	
TOTAL	2 046

Charges constatées d'avance = 32 258 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 650 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	6500	100,00	650 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	6500	100,00	650 000

Etat des dettes = 1 760 093 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	872 168	181 284	449 535	241 349
Dettes financières diverses	77 773	77 773		
Fournisseurs	595 357	595 357		
Dettes fiscales & sociales	199 795	199 795		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	15 000	15 000		
TOTAL	1 760 093	1 069 208	449 535	241 349

Charges à payer par postes du bilan = 211 313 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	605
Emp.& dettes financières div.	1 360
Fournisseurs	43 182
Dettes fiscales & sociales	166 166
Autres dettes	
TOTAL	211 313

Produits constatés d'avance = 15 000 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 11 146 073 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	11 072 744	99,34 %
Prestations de services	4 853	0,04 %
Produits des activités annexes	114 205	1,02 %
Rabais, remises & ristournes accord	-45 729	-0,41 %
TOTAL	11 146 073	100.00 %



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 2 046 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur débiteurs(409800)	2 046
TOTAL	2 046

Charges constatées d'avance = 32 258 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance assurance prof(486020)	745
Avance charges diverses(486060)	31 513
TOTAL	32 258

Charges à payer = 211 313 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Int courus(168840)	605
TOTAL	605

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Intérêts courus c/c(455800)	1 360
TOTAL	1 360

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fact non parvenue(408100)	43 182
TOTAL	43 182

Dettes fiscales et sociales	Montant
13ème mois(428100)	5 888
Provisions congés payés(428200)	57 313
Pers.autres charges à pay(428600)	13 490
Charg 13e mois(438100)	4 122
Charg à payer sur congés payés(438200)	16 357
Divers ch à payer(438600)	9 443
Cet(448610)	20 637
Taxe apprentissage(448620)	4 753
Formation(448630)	1 108
Aide à la construction(448640)	3 074
Taxe grde surface(448655)	29 982
TOTAL	166 166



Produits constatés d'avance = 15 000 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(487000)	15 000
TOTAL	15 000



RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	28/02/2018	28/02/2017	29/02/2016	29/02/2016	29/02/2016
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	mois	mois	mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	650 000				
b) Nombre d'actions émises	6 500				
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	11 146 073				
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	36 832				
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	36 832				
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-28 569				
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	6				
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-4				
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés	28				
b) Montant de la masse salariale	736 081				
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	201 565				



ENGAGEMENTS HORS BILAN

Emprunt CA Pyrénées gascogne **900 000 €**

- Date de début 06/03/2017
- Objet : Acquisition fons de commerce
- Durée 96 mois
- Taux 1%
- Capital restant dû au 28.02.2018 : 800 488.16€
- Garanties : nantissement de fonds de commerce.

Emprunt CA Pyrénées gascogne **170 000€**

- Date de début 06/07/2017
- Objet : Trésorerie
- Durée 12 mois
- Taux 1.17%
- Capital restant dû au 28.02.2018 : 71 075.19€
- Garanties : nantissement de fonds de commerce

VICUN
Société par actions simplifiée
au capital de 650 000 euros
Siège social : Avenue de la Hountête Rocade Sud
32190 VIC FEZENSAC
827 983 461 RCS AUCH

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 SEPTMEBRE 2018

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE
L'EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 28 février 2018 s'élevant à 28 569,31 euros de la manière suivante :

- La totalité de la perte de l'exercice, soit la somme de -28 569,31 euros, au compte « Report à nouveau ».

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 septembre 2018

Cette résolution est mise aux voix :

Voix pour : 6500

Voix contre : -

Abstention : -

Cette résolution est adoptée

Certifié conforme
La Présidente
Société SALCINES

